

Selon le Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en décembre 2023, le nombre de décès dus aux accidents de la route en Tunisie dépasse les 2 000 par an, avec un taux de 16 décès pour 100 000 habitants, ce qui représente un coût important pour l'économie tunisienne[1]. L'une des principales réalisations mises en avant dans le Rapport mondial 2023 est la réduction du taux de mortalité routière estimé par l'OMS qui passe de 24 pour 100 000 en 2016 à 16 pour 100 000 en 2021, grâce à un effort national multisectoriel visant à améliorer la notification des décès dus à des accidents de la route en 2019-2020.

S'appuyant sur les conclusions du Rapport mondial 2023, la Tunisie est le premier pays de la Région de la Méditerranée orientale qui a élaboré une stratégie nationale multisectorielle de sécurité routière, après le lancement dudit rapport, fondée sur le Plan mondial pour la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030 et sur le Cadre stratégique régional pour renforcer les systèmes de sécurité routière. Cette initiative a débuté en 2022, sous la coordination du Conseil national de la sécurité routière, l'organisme national principal en charge de la sécurité routière, avec l'appui de l'OMS. La première étape consistait à réaliser une analyse de la situation pour étayer la stratégie.

Elle comprenait une analyse documentaire, des entretiens avec les principales parties prenantes des secteurs concernés, suivis d'une vaste consultation dans le cadre de séminaires-ateliers avec les différentes parties prenantes, afin de valider l'analyse et d'extrapoler les résultats pour définir des engagements et des recommandations spécifiques, au cœur de la stratégie nationale multisectorielle (figure 1).



Figure 12. Principes de l'élaboration de la stratégie nationale multisectorielle pour la sécurité routière

